

# Quelle(s) forêt(s) pour demain ?

## Colloque de Trois-Ponts le 3 septembre 2021

Organisation : Edith LAMBERT, Centre culturel de Trois-Ponts.

Prise de notes et compte rendu: Jean-Philippe Legrand (éd. Mémoires ardennaises – [www.memoire-ardennaises.be](http://www.memoire-ardennaises.be)). Commentaires en notes et isolés par des crochets []. Ce document est composé pour être imprimé en recto-verso, de sorte que chaque intervention, ou presque, occupe une feuille (2 faces A4). Finalisé le 15/09/2021.

-----

Le public : une centaine de participants : environ 30 propriétaires, 6 élus, 30 institutionnels, 10 gestionnaires/entrepreneurs, 9 chasseurs et 16 naturalistes.

Modération: Anne KLEIN et Didier FORTEMAISON, de la Fondation Rurale de Wallonie ([www.frw.be/](http://www.frw.be/))

Programme: AM : Etats des lieux - PM : Partageons nos expériences

Mot de bienvenue. Brève remise en contexte de la démarche Marie MONVILLE, échevine en charge de la Forêt à Stoumont et membre du collectif "Forêt".

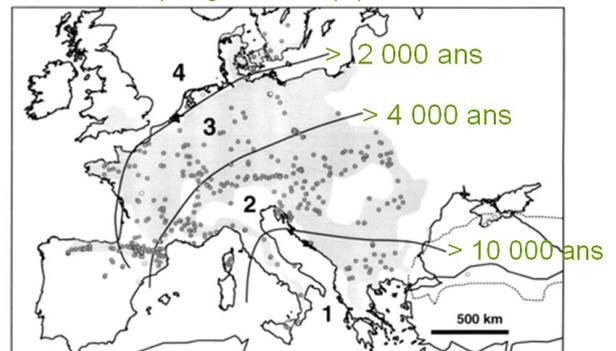
### IL ÉTAIT UNE FOIS NOS FORÊTS. D'OÙ VENONS-NOUS ?

par Thierry KERVYN,  
Spécialiste des forêts anciennes  
Département d'Étude du Milieu naturel et agricole

#### 1) Evolution des forêts en Wallonie depuis la dernière glaciation

Après cet événement, il y a 20.000 ans, ici, c'est la toundra, puis s'ensuit le réchauffement. Le hêtre recolonise l'Europe du Sud vers le nord-ouest. Les Alpes constituent une barrière pour les espèces venant d'Italie, mais d'autres arrivent des Balkans. La civilisation du néolithique dite "rubanée" (t. de poterie en raison d'ornements en forme de ruban) nous a laissé des tessons d'environ 5200 ans av. J.-C. démontrant l'usage du brai<sup>1</sup> de bouleau comme colle de poterie.

Recolonisation post-glaciaire des populations de hêtre



A l'époque romaine, les défrichements s'accroissent ; la culture sur brûlis du néolithique laisse place à une agriculture plus structurée dont les traces perdurent longtemps. Même dans la forêt actuelle (2000 ans plus tard, donc), on retrouve des sites cultivés : structure du sol (terrasses) et composition (teneur du sol en phosphore - un amendement de l'époque - supérieure aux alentours).

La période Moyen-Âge conduit à plus de pression sur la forêt, par les droits d'usages et l'accroissement du bétail. Lors de la peste noire au XIV<sup>e</sup> s. un allègement de cette pression est notable. Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, augmentation des besoins en bois de charpente, bois de marine et en charbon de bois (not. en

<sup>1</sup> Le **brai de bouleau** : Fabriqué à partir du traitement thermique de l'écorce et utilisé pendant au moins 50 000 ans, par des tribus préhistoriques, ce goudron végétal est considéré comme le plus ancien matériau synthétique connu et la plus ancienne colle.

Wallonie, forte sidérurgie préindustrielle). Un haut-fourneau [époque non précisée] requiert 4000 hectares de forêts annuels, Or, il y a 40 fourneaux recensés<sup>2</sup>...

## **2) Evolution des forêts en Wallonie depuis le XVIII<sup>e</sup> s.**

Une analyse de la carte de Ferraris (1770-1778) nous montre la répartition des feuillus à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La détection des restes d'anciennes meules (8-10m de diamètre) de production de charbon de bois au Lidar révèle la présence de 80.000 aires de faulde sur le territoire wallon. Surexploitation manifeste : le volume exigé en charbon de bois dépasse la capacité de la forêt.

### Autres dates clés :

1820 : Mise en vente des forêts domaniales

1850 : Recul de l'activité charbonnière grâce à la houille

1888 : Création des Eaux & Forêts, de la SRFB (Société Royale Forestière de Belgique) et du Conseil Supérieur des forêts

## **3) L'ancienneté des forêts wallonnes**

La comparaison d'une carte de 1864-1872 à celle d'aujourd'hui montre l'intensité du passage des feuillus aux résineux.<sup>3</sup>

La carte de Ferraris présente 433 000 hectares de forêts. Le XIX<sup>e</sup> s. voit la perte de 136 500 ha. Le XX<sup>e</sup> s. connaît un reboisement en feuillus et en résineux principalement, notamment sur les landes et tourbières. [cf. Loi du 25/3/1847]

La situation aujourd'hui est en Wallonie :

1/3 de forêt ancienne subnaturelle (= forêt ancienne restée feuillue sans interruption depuis le XVIII<sup>e</sup> s.)

1/5 transformation en résineux de la forêt ancienne

1/5 de boisement de feuillus sur des terres agricoles

1/4 de boisement de feuillus sur des sols marginaux

[Voir la carte "Ancienneté des forêts actuelles"- Walonmap]

## **4) Enjeux liés à la continuité temporelle**

1) Un intérêt biologique en termes de biodiversité ; que la forêt perdure avec plantes, flore, champignons...

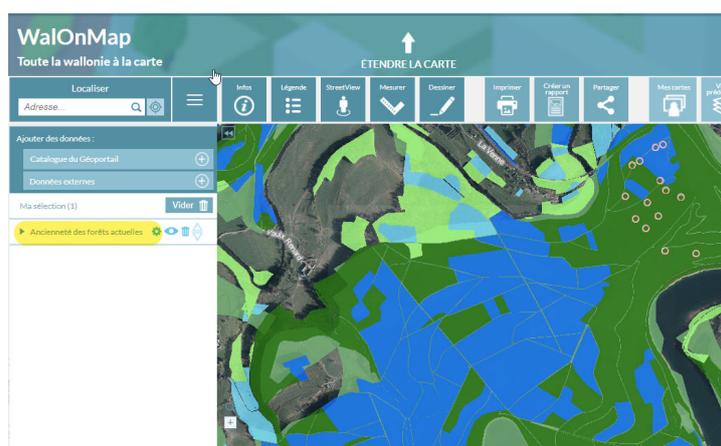
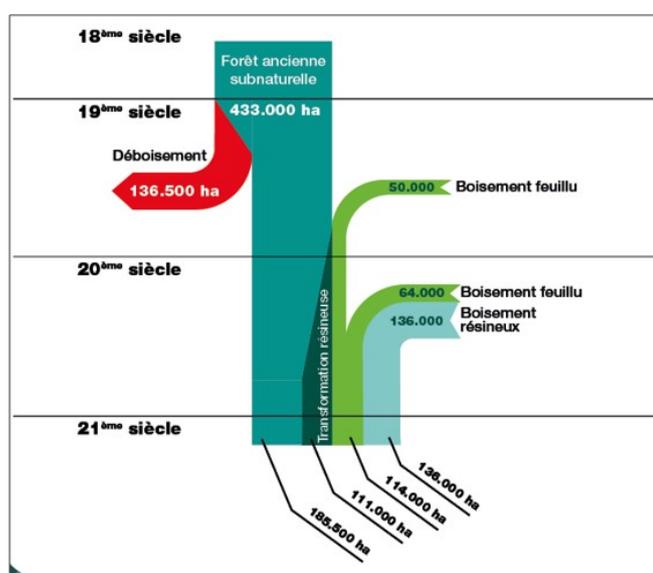
2) La résistance/résilience : Les racines anciennes sont plus costaudes et ont un meilleur accès aux ressources phréatiques.

3) Amélioration du stockage de l'eau.

4) Amélioration du recyclage des éléments.

<sup>2</sup> Consulter à ce sujet le travail de B. Hardy, J. Dufey et P. Defourny *La détection des aires de faulde en milieu forestier à l'aide du Lidar*, 2017, disponible en ligne.]

<sup>3</sup> Ces cartes sont visibles sur <https://geoportail.wallonie.be/walonmap> → (en h. à dr.) "Fond de plan et voyage dans le temps"



## HISTOIRE ET ÉVOLUTIONS DES FORÊTS WALLONNES... ... OU L'ENVIRONNEMENT ANTHROPIQUE

Par Pierre-Alain TALLIER

Spécialiste de l'histoire de la forêt belge contemporaine  
Chef de Département Bruxelles aux Archives de l'État

Question : Quel est votre archétype de la forêt wallonne ?

Réponse : Quel que soit votre choix, il s'agit d'une forêt façonnée par l'homme !

Et ça va encore changer à cause du changement climatique. Certains arbres ne vont pas suivre; nous allons devoir intervenir...

### 1. Quatre aspects fondamentaux.

La forêt dépend

- du lien avec le monde rural (bois de construction, bois de feu, essartage, droit d'usage... Ce lien s'est délité avec le temps);
- des contingences économiques et des débouchés (commerce du bois et produits forestiers);
- des politiques publiques (les prescriptions des élus);
- de l'évolution de la densité de la population: urbanisation, fréquentation, développement des voies de communication. La voirie, le vicinal, etc. grignotent de plus en plus la forêt.

Bref, les forêts sont devenues un enjeu et un objet de consommation.

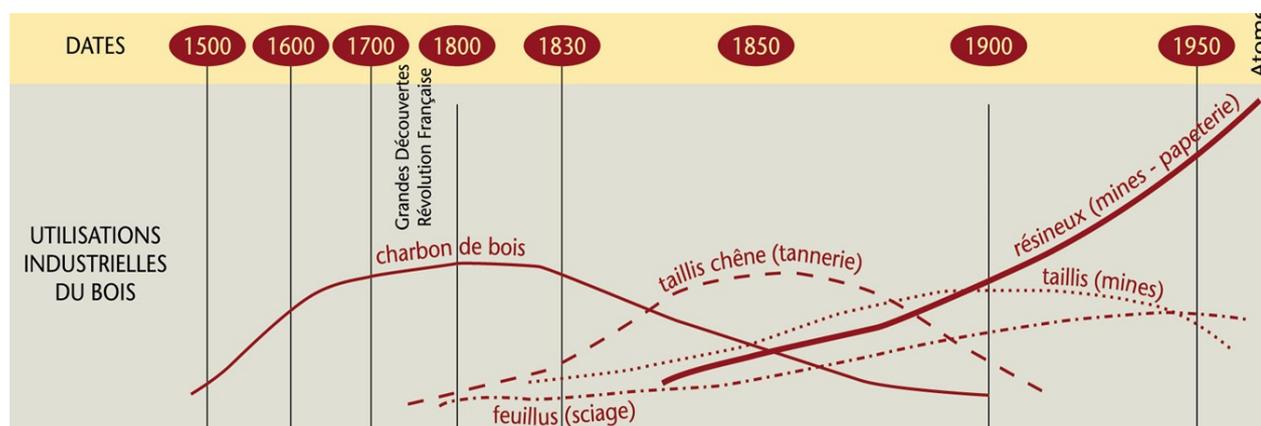
### 2) La forêt sous l'Ancien Régime

La forêt domaniale: 72000 ha

Les forêts communes: 140.000 ha

Les forêts privées laïques: 160 000 ha

Les forêts ecclésiastiques: 59000 ha



Au cours de l'évolution, on est passé de la futaie aux taillis sous futaie, puis au taillis simple.

NB 1 : On parle d'"appauvrissement", mais la forêt reste toujours liée à une utilisation humaine. C'est davantage une *adaptation* qu'un appauvrissement.

NB 2 : On parle d'une forêt comme uniforme, mais la forêt était en réalité variée. Par exemple, sa configuration est intensive au nord et extensive au sud.

En cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on est en présence d'une gestion séculaire sans grande innovation.

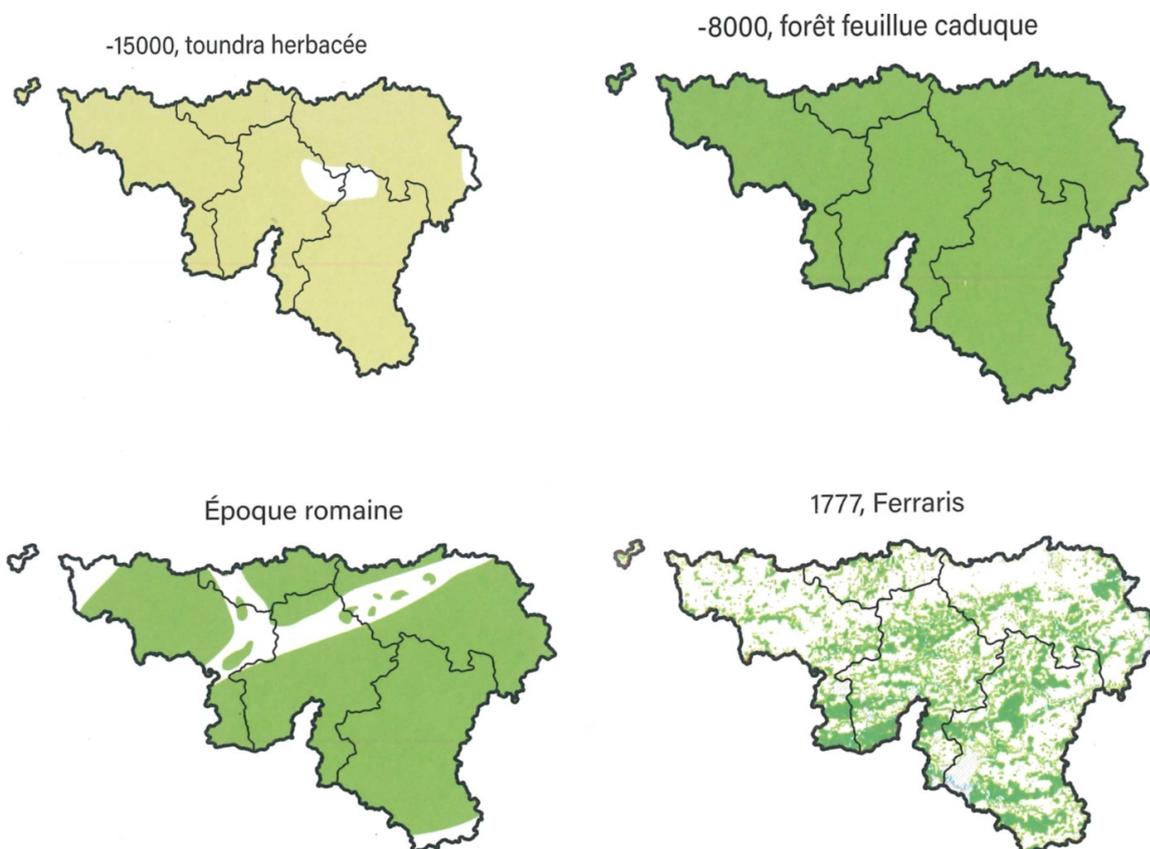
### Evolution :

Après la Révolution, sous le régime français, il y a un accroissement de la forêt d'État (+ 63 000 ha) et une unification de l'administration forestière. Sous l'autorité des Pays-Bas (1815-1830), considérant que l'on peut amener du bois par la mer, le bois indigène n'est plus une ressource indispensable et dès lors, feu vert aux défrichements et à l'aliénation de la forêt domaniale (elle comptait 100 000 ha, on en vend 74000). Dans la période belge (après 1830), on continue un moment cette politique de Guillaume II, puis se met en place une véritable politique forestière : les forestiers privés et publics se mettent à gérer la forêt conjointement, par exemple dans le choix des essences. À la suite de la Deuxième Guerre mondiale, l'annexion des Cantons de l'Est apporte 33 000 hectares à la forêt wallonne. Enfin, depuis 1983 - "période wallonne" -, on travaille à rechercher l'équilibre entre les intérêts économiques et les loisirs/le tourisme.

### **3) Situation actuelle**

Aujourd'hui, le citoyen s'exprime, il entre en jeu. Et des questions se posent :

- comment va-t-on faire, avec le changement climatique ?
- comment va-t-on préserver la forêt publique contre l'aliénation ?
- les forêts non productives ("réserves intégrales") ne seraient-elles pas une erreur? Elles semblent en contradiction avec le développement durable, qui vise une adéquation entre la préservation de la nature sans délaissier la satisfaction des besoins.



**LA FORET WALLONNE AUJOURD'HUI.  
FAUT-IL CONTINUER A SIMPLEMENT L'UTILISER OU LA GÉRER POUR ELLE-MÊME  
FACE AUX ATTEINTES DONT ELLE EST L'OBJET?**

Jean-Pierre SCOHY

Inspecteur général retraité. SPW - Département de la Nature et des Forêts

### 1) Un instantané de la situation : qu'est-ce que la forêt wallonne ?

- 560 000 ha, soit 1/3 du territoire wallon
- Moitié publique, moitié privée
- 60 % de résineux, 40 % de feuillus
- Le chêne et le hêtre constituent 45 % de feuillus
- L'épicéa et le douglas constituent 80 % des résineux
- C'est un lieu de promenade; elle a un intérêt paysager
- C'est un réservoir de biodiversité

#### Productivité de la forêt

- Feuillus : 5m<sup>3</sup>/ha/an
- Résineux : 11 m<sup>3</sup>/ha/an
- Production annuelle : 4 millions de m<sup>3</sup> dont 75% de résineux
- Revenu brut des ventes de bois: 50 millions €/an pour les communes, 10 à 12 millions pour la Région
- Locations de chasse des bois communaux: 10 millions €/an
- Revenus touristiques

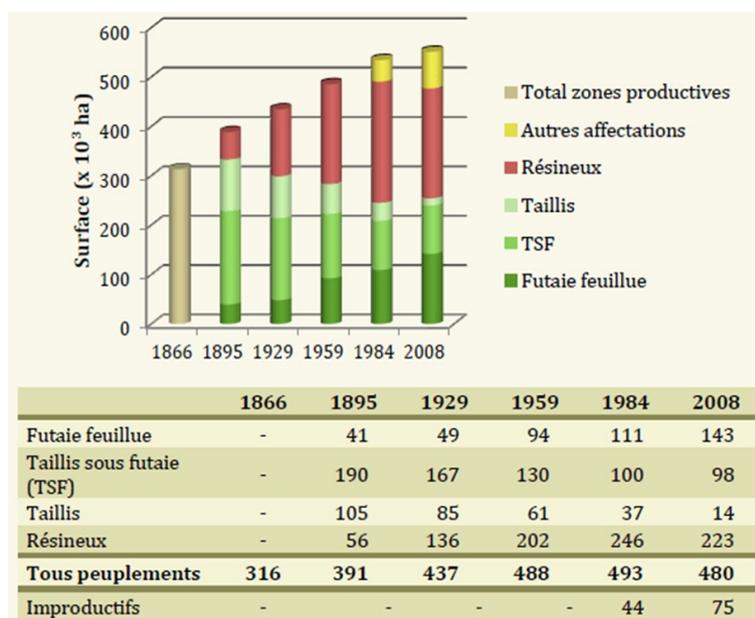
#### Son utilité sociétale

- Intérêt paysager
- Support touristique, d'activités de sport ou de loisir
- Source d'expérience et de connaissance
- Élément de régulation (eau, érosion, atmosphère)
- Réservoir d'espèces animales et végétales
- Stock de carbone

### 2) Mise en perspective : comment en est-on arrivé là ?

Par un processus de disparition progressive des taillis (avec la fermeture des charbonnages) et de diminution de taillis sous futaie (TSF) au profit des futaies feuillues, une augmentation du boisement des incultes et agricoles marginales, principalement en résineux avec prédominance du pin sylvestre, puis de l'épicéa et enfin du douglas.

L'orateur conclut toutefois à un bulletin globalement satisfaisant à l'échelle régionale.



### 3) La galerie des horreurs

#### Dégradations

- Dépérissement des chênes
- Pluies acides
- Chablis de tempêtes (surtout années 90')
- Fluctuation des marchés du bois

#### Maladies

- Rouille des peupliers
- Chalarose du frêne
- Défoliation du hêtre
- Scolyte de l'épicéa
- Phytophthora du mélèze
- Douglas : rouille suisse, siroccoccus et contarinia

#### Causes ou conséquences ? :

- \* Faible diversité des essences
- \* Mondialisation du commerce
- \* Une forêt privée atomisée
- \* Une surdensité de gibier
- \* La surexploitation en résineux
- \* De nouvelles approches du citoyen...

### 4) Évolution du code forestier en Wallonie.

1854 voit naître le code qui protège la forêt (surtout publique) et même des terrains publics incultes ; l'agent de l'administration est alors surtout un **sylviculteur** ; il n'y a presque pas de police en bois privé.

En 1960-70, des plans de secteur figent les surfaces forestières.

1982 : l'instruction stimule le passage à la futaie.

1995 donne des droits de circulation aux usagers avec une prédilection pour les usagers "doux", en forêt publique et privée.

2005 donne plus de poids à la biodiversité.

En 2008, la gestion du bois est considérée comme patrimoniale : l'agent de l'administration devient un forestier, un **agent patrimonial**. Par le décret du 15 juillet 2008, on prend en compte la forêt sur un plan multifonctionnel : eau, sol, faune et flore, mesures Natura 2000... On y intègre les aspects culturels, paysagers, touristiques...

En 2013, la circulaire "Pro Sylva" favorise la "futaie irrégulière mélangée à couvert continu".

En 2018 un contrat de gestion est signé entre la Région wallonne et la Pairi Daiza Foundation en forêt domaniale de Saint-Michel-Freyr (Nassogne) [voir infra].

#### Et maintenant ?

Tandis que l'on comptabilise les événements négatifs, la société se fait de plus en plus exigeante avec le code forestier. La production de bois devient multifonctionnelle et la sylviculture s'assortit de considérations patrimoniales. L'intérêt public pèse de plus en plus sur l'intérêt privé.

#### Conclusions:

Au fil du temps, on est passé de la gestion univoque (sylviculture "simpliste") à une gestion patrimoniale. On est aussi passé d'un code forestier adressé à la forêt publique à un code forestier qui s'adresse à la forêt publique et à la forêt privée.

Poursuivre dans cette voie qui considère la forêt d'abord comme une **entité à protéger** (avant de penser à l'utiliser) revient à admettre que chaque proposition de gestion ne doit être envisagée que **si elle est sans effet sur la pérennité** d'une forêt la plus riche possible en biodiversité et donc **la plus résiliente**.

## LE CAS DES FORÊTS COMMUNALES DE TROIS-PONTS, STAVELOT, STOUMONT.

par Nicolas DENUIT

Attaché, Chef de cantonnement de Spa

Nos trois communes intègrent des éléments caractéristiques des trois zones bioclimatiques wallonnes que sont la Basse et Moyenne Ardenne, l'Ardenne centro-orientale et la Haute Ardenne. [L'orateur décrit ces zones en termes de température, pluviosité et durée de la période de végétation]. Les caractéristiques de la Haute et Moyenne Ardenne dominant :

- Altitude élevée
- Précipitations
- Vents
- Gelées de printemps/neige collante
- Pentes et plateaux
- Sols acides (pauvre) et hydromorphes<sup>4</sup>

Superficiers des forêts communales: 1296 ha pour Stoumont, 1442 ha pour Trois-Ponts, 919 pour Stavelot.

La plantation des épicéas est une aubaine : on en a retiré beaucoup d'argent, ce qui a permis de financer des politiques publiques.

Hélas, nous devons faire face à une grande contrariété :

le gibier. L'espèce cerf est en déséquilibre et cause des dégâts d'écorcement jusqu'à 2m et des dégâts d'abrouissement<sup>5</sup>.

### Les contraintes pesant sur la forêt

- Sols de pentes : le plus à Stoumont avec **25%** (3 Pts et Stav.: 16%)

- Sols hydromorphes (gorgés d'eau en hiver : le sol schisteux bloque l'infiltration de l'eau → le niveau de la nappe monte et baigne les racines; par conséquent certaines essences sont inaptées à prospérer dans ce type de sol) : **25%** à Stoumont, **26%** à Stavelot. Trois ponts 10 (3 Pts : 10%)

- Nombre de cerfs par 1000 hectares : record pulvérisé par Stoumont avec 45-90-**210** ! (De 25 à 50 pour 3Pts, de 30 à 65 pour Stav.), l'équilibre étant considéré lorsqu'on a 30 ou 35 cerfs par 1000 ha.

[L'intervenant présente ensuite une grille de la typologie des forêts et de leur répartition entre Stoumont, Trois-Ponts et Stavelot : Pourcentage de résineux, pourcentage d'épicéa, forêt mixte, et cetera.] La forêt mixte (feuillus-résineux) représente très peu, entre 2 et 5 % de la surface! La forêt de feuillus mélangés ne



Photo 1 : Dégâts d'écorcement. Photo 2 : Comparaison entre une zone non protégée contre le gibier (à g.) et une autre protégée par des clôtures (à dr.)

<sup>4</sup> L'hydromorphie, appelée aussi hydromorphisme, est la qualité d'un sol qui montre des marques physiques de saturation régulière en eau, généralement durant l'hiver.

<sup>5</sup> Abrouissement : consommation de broussailles et de jeunes arbres par les animaux sauvages ainsi qu'à la déformation que cette consommation fait subir aux végétaux qui y sont exposés (Wikipédia)

représente que 10 à 12 %. Si on ajoute la forêt mélangée résineuse, on arrive à un total en forêt mélangée de : 24% à Stoumont, 26 % à Trois-Ponts et 20% à Stavelot. C'est très peu !

Or le **mélange est l'avenir** pour résister au changement. Il y a urgence!

Pour demain, il faudra

1. **Rétablir l'équilibre faune-flore** en diminuant la densité du grand gibier cerf, sanglier, chevreuil.
2. Puisqu'il existe des contraintes physiques sur lesquels nous n'avons pas d'emprise, **adapter les essences** et viser l'optimum.
3. **Consacrer des investissements** dans le patrimoine naturel et forestier pour assurer les mélanges, mais cela représente beaucoup de travail et il faut mettre (financer) des moyens humains.
4. **Diversifier** au maximum les essences adaptées à la station et irrégulariser les structures par des martelages dynamiques :
  - en résineux : ajouter des pins, des sapins, des cèdres et des thuyas
  - en feuillus : diversifier le mélange avec le semis naturel de chêne sessile, bouleau, hêtre, érable, peuplier tremble, tilleul, sorbier; favoriser des espèces plus méridionales : il peut s'agir d'espèces autochtones, mais provenant d'écotypes plus méridionaux afin d'assurer une diversification génétique, mais aussi d'espèces allochtones (châtaignier, chêne rouge...)
5. **Favoriser la biodiversité** par des aménagements de liaisons écologiques (lisières internes et externes, clairières forestières, mares...)
6. Favoriser **les équilibres prédateurs-ravageurs** en augmentant la proportion au-delà des normes habituelles de bois morts et de bois-habitats en réservant tous les bois sans valeur
7. **Canaliser le public**, faire respecter des zones de quiétude pour les écosystèmes forestiers
8. **Protéger les sols** par des cloisonnements<sup>6</sup> pour augmenter leur potentiel de production (meilleure alimentation en eau et en nutriment)

Une citation pour conclure : « L'adaptabilité s'acquiert par l'expérience du changement. » (Daniel JOUVE)

[nicolas.denuit@spw.wallonie.be](mailto:nicolas.denuit@spw.wallonie.be)

---

<sup>6</sup> Le cloisonnement consiste en l'ouverture d'un réseau de voie d'accès à l'intérieur même des parcelles. Cette technique a pour but de pénétrer dans les forêts de façon rationnelle tout en réduisant les impacts potentiels de l'exploitation, dont le compactage des sols.

## FORET ET FILIÈRE : UNE MUTATION A ENGAGER POUR VALORISER LES RESSOURCES

par Emmanuel DEFAYS

Directeur Général de l'Office économique wallon du bois

Précisons que le rôle de l'Office économique wallon du bois est de  
« créer les conditions propices au développement économique de la filière bois wallonne. »

La filière bois est actuellement sous-valorisée. On peut mieux faire!

Parlons de "l'amont" :

La ressource bois va changer de nature: nouvelles essences.

Elle va aussi changer de structure : peuplements mélangés et irréguliers.

Parlons de "l'aval" :

L'avenir est à l'économie circulaire et à la quête de produits locaux.

La transition vers le bas-carbone va entraîner un intérêt croissant pour le bois.

**Mais enfin, qui, de l'amont (le forestier) ou de l'aval (le consommateur) décide?**

1. Le Forestier qui décide

NB : il y a une incompatibilité entre le délai de production et la vitesse à laquelle les marchés et les modes se transforment : Le Forestier dit : "Je plante et le marché se débrouillera!" On doit donc s'accommoder de la ressource qui est à notre disposition. Exemple le hêtre ou "l'aristocrate désœuvré". Il est sous-exploité!

2. Est-ce l'aval qui tire?

Exemple : les charbonnages ont eu besoin de bois de mine → on a planté des résineux; la chênaie répond aux besoins en tanin des tanneries; le pain jaune (pitchpin) est un bon bois de construction qui se prête à l'ameublement; la futaie Colbert<sup>7</sup> était destinée à la construction de bateaux; les plantations des Landes étaient destinées à la production de colophane et de térébenthine ; les douglas du Limousin alimentaient les papeteries, etc.

Bref, lorsque les sylviculteurs plantent en disant « on plante telle essence et l'aval se débrouillera! », c'est de l'ignorance et de l'arrogance. Mais lorsque les industriels disent : « messieurs, plantez cela, car le marché en a besoin », c'est également de l'ignorance et de l'arrogance [car tout n'est pas possible et la production ne sera disponible que bien des années plus tard !]

Pourtant, ces attitudes sont dans l'ère du temps. Voici un tableau des essences recommandées dans le cadre du projet « Forêts résilientes » par la ministre Tellier. Un seul résineux : le pin sylvestre. Et les essences de feuillus proposées sont difficiles à valoriser !

<sup>7</sup> Jean-Baptiste Colbert (1619-1683). Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, la marine française est dans un piètre état, contrecoup de la Fronde. Seuls deux ou trois vaisseaux peuvent affronter la haute mer. La marine doit louer ou acheter des navires étrangers en cas de guerre. Colbert décide alors de réorganiser toute la filière, de la culture du chêne au chantier naval.

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Alisier torminal<br/>(<i>Sorbus torminalis</i>)</li> <li>□ Aulne glutineux<br/>(<i>Alnus glutinosa</i>)</li> <li>□ Bouleau pubescent<br/>(<i>Betula pubescens</i>)</li> <li>□ Bouleau verruqueux<br/>(<i>Betula pendula</i>)</li> <li>□ Charme<br/>(<i>Carpinus betulus</i>)</li> <li>□ Châtaignier<br/>(<i>Castanea sativa</i>)</li> <li>□ Chêne pédonculé<br/>(<i>Quercus robur</i>)</li> <li>□ Chêne sessile<br/>(<i>Quercus petraea</i>)</li> <li>□ Érable champêtre<br/>(<i>Acer campestre</i>)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Érable plane<br/>(<i>Acer platanoides</i>)</li> <li>□ Érable sycomore<br/>(<i>Acer pseudoplatanus</i>)</li> <li>□ Frêne<br/>(<i>Fraxinus excelsior</i>)</li> <li>□ Hêtre<br/>(<i>Fagus sylvatica</i>)</li> <li>□ Merisier<br/>(<i>Prunus avium</i>)</li> <li>□ Sorbier des oiseleurs<br/>(<i>Sorbus aucuparia</i>)</li> <li>□ Pin sylvestre<br/>(<i>Pinus sylvestris</i>)</li> <li>□ Tilleul à grandes feuilles<br/>(<i>Tilia platyphyllos</i>)</li> <li>□ Tilleul à petites feuilles<br/>(<i>Tilia cordata</i>)</li> </ul> |
|--|--|

### L'inscription d'un bois sur le marché

Inscrire un bois dans les habitudes de consommation, c'est un long processus. Il faut évaluer la ressource pour approvisionner à long terme les entreprises, sinon elles n'investissent pas. Il faut évaluer les contraintes agricoles (une ressource dispersée est beaucoup plus difficile à exploiter que des plantations équiennes<sup>8</sup>). Il faut étudier les propriétés physiques et mécaniques du bois avant de proposer celui-ci à un usage. Il faut savoir comment il se comporte au débit, au sciage, au séchage, à l'usinage, à l'assemblage... Il faut aussi développer des techniques de protection (apprêts), car la plupart sont des bois blancs [putrescibles]. Il faut étudier les possibilités de finition... Il faut aussi mettre les bois aux normes et règlements : par exemple, utiliser du frêne en structure pose problème, car nous n'avons pas de caractérisation de son comportement pour sa mise en conformité.

Quand ce parcours du combattant est réalisé, encore faut-il convaincre tout le monde du bien-fondé de l'utilisation de ces bois; c'est toute une éducation! Par exemple, les gens hésitent à acheter des bois indigènes pour leur terrasse, car ils pensent que c'est moins durable, moins résistant que du bois tropical. Et enfin, quand tout cela est fait, il faut encore donner le temps aux mécanismes de rétroaction (le retour des utilisateurs et des consommateurs) de permettre d'ajuster les techniques et les chaînes de production.

Il faut donc rassembler l'amont et l'aval, **rapprocher ces deux mondes** que sont la production et la consommation. Il faut que les contraintes de production et les contraintes de valorisation soient de part et d'autre beaucoup mieux connues.

Une chose est sûre, **les besoins vont augmenter**, car

- le bois est renouvelable et il a un impact environnemental réduit ;
- il est doté de véritables performances techniques ;
- on l'apprécie pour son aspect, pour sa valeur symbolique (lien avec la nature), et pour des aptitudes qui restent encore à découvrir (le bois reste encore assez méconnu dans les laboratoires...)

<sup>8</sup> Une forêt **équienne** signifie qu'elle est formée d'arbres qui ont sensiblement le même âge, la même hauteur et des diamètres similaires. Ce type de forêt est souvent composé d'une essence très dominante.

**L'ÉCOLOGISATION, NOUVEAU DÉFI DU SECTEUR FORESTIER.  
REGARD SUR LA FRANCE.**

Elsa RICHOU  
docteure en Géographie – Aménagement  
spécialisé dans l'écologisation de la société (France).

Aujourd'hui, pour qu'un projet ait des chances, il faut que **l'environnement** soit au centre. Cela entraîne de nouvelles considérations autour de la forêt et de l'arbre.

[L'oratrice présente son projet de thèse sur la filière forêt-bois industrielle privée et plante le décor] La France métropolitaine compte 17 millions d'hectares de forêt soit 31 % du territoire français; les 3/4 de la forêt sont privés (et feuillus à 67%). On distingue 130 essences.

[L'intervenante se réfère à des livres pour expliquer les changements de la mentalité actuelle].

Shirin Yoku, *Comment la forêt nous soigne* (2018), propose une **approche santé ou bien-être**, sylvothérapie : apparition d'un champ lexical curatif ou la forêt est présentée comme remède.

Peter Wohlleben, *La vie secrète des arbres* (2017) opte pour une **approche "juridico-sensible"** et condamne notre méconnaissance d'un arbre perçu comme sensible à la douleur et doté de mémoire.

Le film de F-X. Drouet, *Le temps des forêts*, évoque la **"malforestation"**, l'enrésinement, les pratiques culturelles intensives, les intrants, la perte de biodiversité, etc.

La remise en cause des pratiques et des choix est clamée par les médias, les citoyens (notamment via les réseaux sociaux) et les politiques. Même le label PEFC est critiqué.

Exemple: Les coupes rases sont le symbole de **l'industrialisation de la forêt** : « On coupe le bois comme on moissonne le blé » → révolte citoyenne ! Des conventions citoyennes et des politiques proposent des réductions et des cadres juridiques visant à ne pas « laisser aux industriels ce bien commun ».

Face à cela, la filière - perçue comme archétype de l'acteur environnemental - ne comprend pas, elle est mal prise, elle se vexe et ferme ses portes! Elle réagit par de la communication : affiches, films... Mais cette communication est maladroite, elle est en contradiction avec les attentes de la société. Progressivement, elle perd en légitimité, ce qui représente une véritable inquiétude pour tout le secteur. Elle tente de réagir en rendant accessibles ses données d'exploitations et en communiquant sur des projets en cours ou passés destinés à limiter les impacts environnementaux. Mais en fait, elle ne fait qu'afficher davantage de faiblesse. Tandis qu'elle est taxée d'immobilisme et se voit encore plus critiquée, les discours se font toujours plus combatifs. Et finalement, la filière reste sur ses positions et ceci constitue un risque, car la contestation s'organise, se mobilise, appelant à des actions musclées et à la désobéissance civile.

## DÉBAT

**1. Question d'un promeneur et propriétaire :** Existe-t-il des forêts qui seraient dans des conditions climatiques que nous allons connaître demain et qui pourrait dès lors nous servir de modèle, de cas d'école?

**Jean-Pierre SCOHY** (SPW - Département de la Nature et des Forêts) : Le changement climatique va toucher tout le monde, donc a priori, il n'y a pas de tels modèles. Mais nous avons les moyens de construire une forêt avec des écotypes suffisamment "larges", résistants, qui nous permettrait de résister aux conséquences du changement climatique, lesquelles restent assez mal définies.

**2. Question d'un garde-forestier :** Notre filière bois est-elle aussi contestée [que la filière française] ?

**Emmanuel DEFAYS** (DG Office économique wallon du bois) : Oui, c'est "le syndrome Wohlleben". En forêt de Soignes, le public a une mauvaise perception du forestier. Idem dans le Luxembourg où l'on se ferait insulter dès qu'on rentre dans le bois avec une tronçonneuse! Mais on confesse également un manque de communication...

Attention ! L'ouvrage de Wohlleben est partisan, truffé de contrevérités (des sociétés savantes se lèvent contre Wohlleben!), son travail confine à l'irrationnel, proche du confessionnel.

**3. Question d'un "institutionnel" du CESE<sup>9</sup>, pôle ruralité pour M. Tallier :** Vous opposez les réserves intégrales au développement durable, mais somme toute, ces réserves occupent peu de surface, dans des endroits difficiles et inaptés à l'exploitation... Sur quoi repose votre opinion?

**Pierre-Alain TALLIER** (Archives de l'État) : D'une façon générale, je pointerais une pression de l'irrationnel sur les arguments scientifiques. La pression sur le secteur se fait plus forte : alors qu'on sait vers où l'on va (le besoin croissant en bois), on retire des forêts de notre système productif. Or, dans un monde interdépendant, le bois qu'on ne produit pas chez nous, on va devoir le produire ailleurs. Mais où?...

C'est beau, "une forêt sans homme", mais ce n'est pas l'idéal. Le développement durable, c'est mettre en équilibre l'économique, le social et l'environnemental. C'est *allier* ces différents pôles, non pas les *juxtaposer*! Alors qu'il faudra payer nos pensions, doit-on tout sanctifier? Voilà, vers où on va!...

**4. Réaction et questions d'un habitant de Stoumont :**

a) Avec une densité de 210 cerfs pour 1000 hectares qu'est-ce qu'on attend pour réagir ?!

b) Les "zones de quiétude" sont-elles des zones de quiétude pour la biodiversité ou bien des zones de quiétude pour le chasseur?

c) Reboiser coûte cher : 3-4-5000 € par hectare, X 2 si on veut ajouter des protections!... [ss-e.: Comment financer tout cela?]

**Nicolas DENUIT** (Chef de cantonnement de Spa) → **b)** : Quand je parle des zones de quiétude, je ne pense pas du tout au chasseur! Mais le public n'en a de toute façon aucun respect. Pris sur le fait, le promeneur dit : « Je me suis perdu !... », « Je sais que je ne peux pas... » On verbalise et cela ne change rien; c'est un aveu d'échec.

**Pierre-Alain TALLIER** (Archives de l'État) → **a)** : Concernant la densité de gibier, rappelons-nous que le cerf avait presque disparu; il a été trop protégé. Aujourd'hui, les chasseurs ne tirent pas assez et la population ne veut plus de la chasse!

**Prise de parole de Marie Monville** (échevine du Patrimoine forestier de Stoumont) : La problématique est bien évidemment connue, des actions sont menées, mais pas étalées, donc pas forcément connues du grand public... mais c'est en cours [sous-entendu "ça bloque quelque part..."].

[Pas de réponse à la question c)]

**5. Question d'un habitant de Stavelot :** Les jeunes acquièrent des comportements rapidement. Y a-t-il des actions vers ces futurs citoyens?

**Nicolas DENUIT** (Chef de cantonnement de Spa) : Nous organisons par exemple le week-end du bois : les écoles sont invitées. La DNF répond à des demandes sporadiques... Sinon, il est vrai qu'il y a peu de choses organisées...

**Jean-Pierre SCOHY** (SPW - Département de la Nature et des Forêts) : Posons donc la question au représentant de la ministre! [M. Marchal, présent dans l'assemblée]...

**Emmanuel DEFAYS** (DG Office économique wallon du bois) : Il y a effectivement un problème d'éducation. Nous avons fait des propositions... Il faut travailler sur le cerveau reptilien!

---

<sup>9</sup> Conseil économique, social et environnemental de Wallonie

## Le projet TREES FOR FUTURE ET LA FORÊT MOSAÏQUE

par Nicolas DASSONVILLE,  
Formation, Reboisement & Arboretums - Société Royale Forestière de Belgique (SRFB)

La SRFB a pour mission l'information et la formation des propriétaires forestiers à la gestion durable : coaching, soutien, communication vers le grand public, projets européens, soutien au boisement, etc.

Le projet **Trees for Future** est une réponse aux impacts des changements climatiques sur la forêt et son fonctionnement. [Rappel des modifications décrites précédemment]. Selon divers scénarios, la température pourrait monter de 2 à 5 degrés d'ici 2100. À quoi s'ajoutent des changements de pluviosité.

Dans ce contexte, la migration des essences est trop lente. Les conditions dans lesquelles elles poussent de façon optimale se déplacent vers le nord et vers les massifs en altitude. Même le chêne sessile, considéré comme très résilient, pourrait souffrir d'ici à la fin du siècle... Chez nous cela se traduit par exemple par le déplacement du chêne vert vers le nord et la régression du hêtre.

[L'intervenant souligne lui aussi l'augmentation de la fréquence des événements extrêmes et des maladies déjà citées]. A cela s'ajoutent la migration des ravageurs vers le nord (exemple : la chenille processionnaire du pin), le déséquilibre forêt-gibier (notons l'appétence chez celui-ci pour des essences plus résistantes à la sécheresse: hêtre et épicéa). Or, la forêt wallonne est peu diversifiée et les essences dominantes sont sensibles aux changements climatiques. « Nous avons mis tous nos oeufs dans le même panier et il n'est pas solide! »

Ne pas agir coûtera plus cher. Il faut changer de façon audacieuse et **changer de paradigme**: passer de la recherche de la PRODUCTIVITÉ à la recherche de RÉSILIENCE/ADAPTABILITÉ.

Pour adapter les essences au changement climatique, il convient de:

1. Favoriser le repli des essences sur les stations optimales
2. Préserver les sols
3. Pratiquer une sylviculture dynamique (plus d'eau pour chaque arbre et raccourcir les révolutions)
4. Mélanger et diversifier les espèces : c'est la notion de *forêt mosaïque*

### Quelles espèces favoriser?

N'oublions pas que les arbres plantés aujourd'hui doivent pouvoir supporter le climat de 2100!

- 1) Il faut aller chercher les espèces qui n'appartiennent pas à notre territoire : sapin de Céphalonie, pin maritime, chêne de Hongrie... c'est la "migration assistée d'essences".
- 2) Il faut aller chercher les graines dans le sud de la répartition locale (chêne sessile, hêtre, chêne pubescent) c'est la "migration assistée de provenance".
- 3) Il faut introduire des espèces privées de migration naturelle, car très éloignées (comme au-delà de l'océan) : calocèdre, copalme, chêne chevelu, hêtre des Balkans,...

Les enjeux du projet Trees for Future : Adapter les forêts, conserver leur multifonctionnalité, conserver leur productivité et leur capacité d'absorption du CO<sub>2</sub>, bref élargir la palette du forestier.

Résineux :

Sapins méditerranéens : *Abies bornmuelleriana*, *A. cilicica*, *A. nordmanniana*, *A. cephalonica*

Cyprès américains et apparentés : *Cupressus arizonica*, *Calocedrus decurrens*, *Chamaecyparis lawsoniana*

Le cèdre de l'Atlas et de l'Himalaya: *Cedrus atlantica*, *C. deodora*

Les épicéas des Balkans et du Caucase : *Picea omorika*, *P. orientalis*

Les pins : *Pinus nigra* subsp. *Laricio*, *P. pinaster*, *P. sylvestris*, *P. peuce*, *P. heldreichii*

Le Douglas (Californie) : *Pseudotsuga menziesii*

Le Sequoia : *Sequoia sempervirens*

Feuillus :

Le noisetier de Byzance : *Corylus colurna*

Les hêtres : *Fagus sylvatica*, *F. orientalis*

Le copalme : *Liquidambar styraciflua*

Le tulipier : *Liriodendron tulipifera*

Les chênes méditerranéens : *Quercus cerris*, *Q. frainetto*, *Q. petraea*, *Q. pubescens*, *Q. canariensis*

Le tilleul : *Tilia cordata*

Ces essences doivent faire l'objet de tests : adaptation, qualités, absence d'impact sur la biodiversité,...

Où en est-on?

Nous avons demandé des parcelles et avons reçu 100 propositions, soit 25 sites, pour 119 placettes expérimentales portant sur 11 résineux (cèdre de l'Atlas, pin noir de Corse, pin sylvestre, pin maritime, sapin de Nordmann, sapin de Turquie, Douglas, Sequoia toujours vert, Calocèdre, Metasequoia, Cèdre de l'Himalaya) et 7 feuillus (chêne pubescent, chêne sessile, chêne chevelu, tilleul à petites feuilles, Copalme, Tulipier, Noisetier de Byzance). Nous avons commencé à créer une base de données.

La première campagne de suivi de 2020 conclut à une reprise excellente sur la majorité des sites, des attaques d'hylobes [sorte de charançon] sur les cèdres des deux sites, de même que la Lyde du pin (acantholyda) sur les 3 parcelles; quelques dégâts de gel tardif et un oïdium sur le chêne chevelu.

Notre objectif est de continuer sur 30 sites, 25 essences et 150 placettes (en ajoutant *Liquidambar styraciflua*, *Liriodendron tulipifera*, *Corylus colurna*, *Quercus frainetto*, *Fagus orientalis*, *Quercus petraea* (Gascogne), *Fagus sylvatica* (Sud Massif Central), *Pinus peuce*, *Pinus heldreichii* et *Quercus pubescens*)

La gestion :

Elle révèle que certaines espèces ne conviennent pas pour les plantations

La forêt mosaïque est un modèle idéal où l'on va diversifier les essences, afin de ne pas reproduire les erreurs de la monoculture équienne monospécifique. La diversification est la clé de la résilience. La coexistence de sylvicultures dans un même massif permet d'éviter les chocs.

Nombreuses sont les autres actions concrètes de la SRFB : communication vers les membres sur la génétique forestière, la biodiversité... Et vers l'extérieur (site web, réseaux sociaux, conférences de presse...)

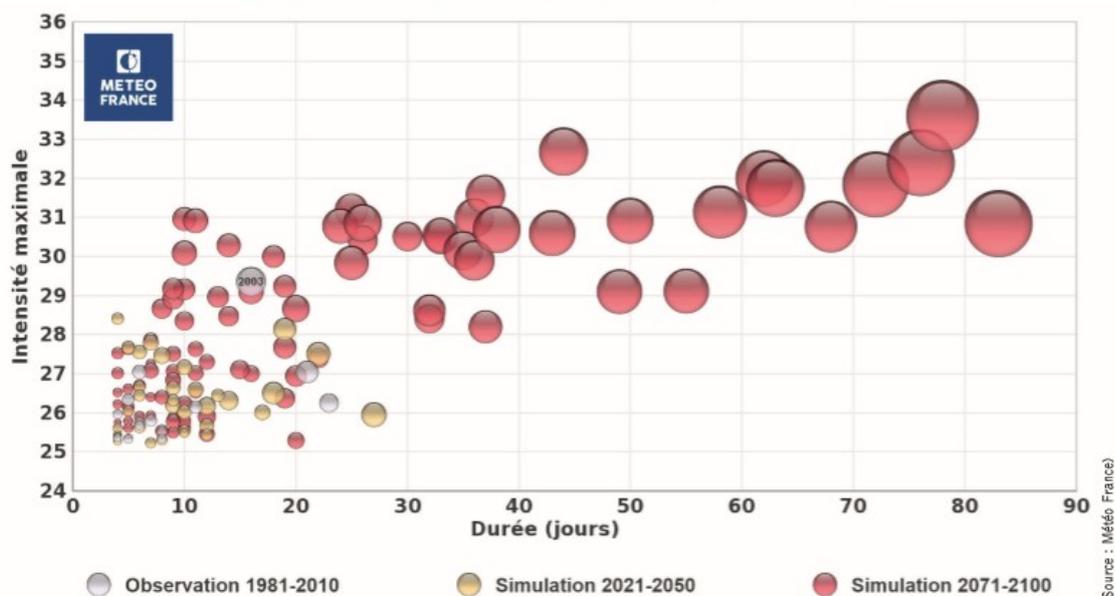
Il convient de mettre à leur juste place les "îlots d'avenir"<sup>10</sup>.

<sup>10</sup> Les îlots d'avenir sont **un dispositif** en France. Situés en pleine forêt, ces laboratoires à ciel ouvert vont permettre de recueillir, sur une diversité d'essences, des données sur la croissance des arbres, leur mortalité éventuelle, leur adaptation au terrain, au climat... Ces analyses constituent un apport précieux pour les choix de gestion sylvicole. [En Belgique : Projet Arboretums].

**Conclusion : Pour maximiser la résilience il faut diversifier tous azimuts (essences, origines...), mais avec prudence. Le Forestier doit être le moteur de ce changement.**

**Figure 6 - Vagues de chaleur en climat futur aux horizons 2021-2050 et 2071-2100 simulées par le modèle Aladin de Météo France et comparées au climat présent dans le cadre du scénario RCP8.5**

*(ce scénario correspond à un réchauffement proche de +4 °C en 2100).*



	Élévation de la température	Canicule	Sécheresse climatique	Déficit hydrique (sol)	Engorgement du sol	Stabilité au vent	
Robinier	●	○	○	○	●	○	Favorisées
Tilleul à petites feuilles	●	○	○	○	○	○	
Chêne sessile	○	○	○	○	○	○	Indifférentes
Charme	○	○	○	○	○	○	
Douglas	○	○	○	○	●	○	
Chêne pédonculé	○	○	○	●	○	○	Attention aux réserves hydriques
Merisier	●	○	●	●	●	○	
Frêne	○	○	●	●	○	○	Sensibles
Erable sycomore	○	●	●	●	○	○	
Hêtre	○	●	●	●	●	●	Fragilisées
Epicéa	●	●	●	●	●	●	

Tableau 3 : Sensibilités aux changements climatiques prévus dans le courant du XXI<sup>ème</sup> siècle pour les principales essences forestières wallonnes (évaluations extraites des travaux de révision du fichier écologique des essences).



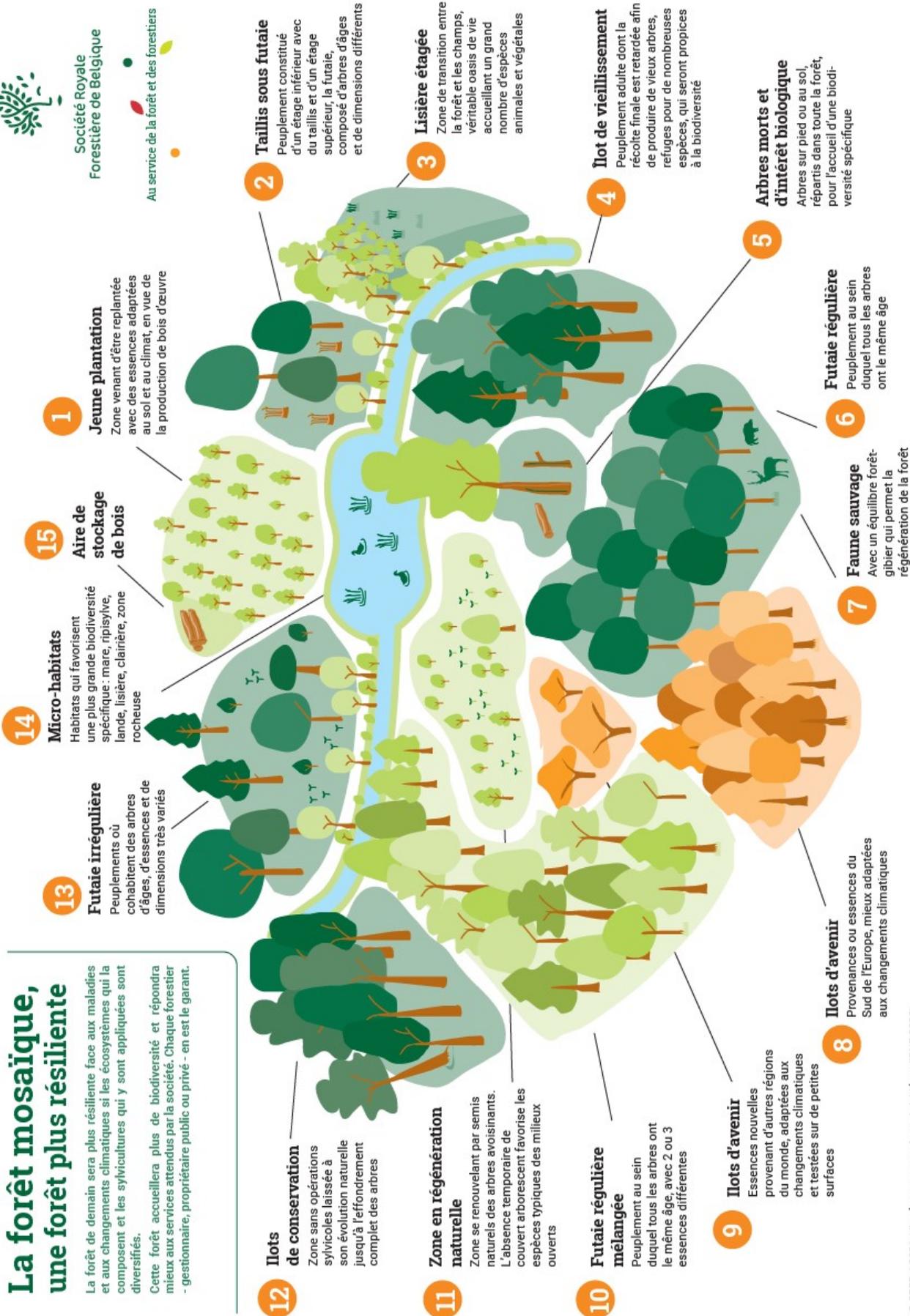
Société Royale  
Forestière de Belgique

Au service de la forêt et des forestiers

# La forêt mosaïque, une forêt plus résiliente

La forêt de demain sera plus résiliente face aux maladies et aux changements climatiques si les écosystèmes qui la composent et les sylvicultures qui y sont appliquées sont diversifiés.

Cette forêt accueillera plus de biodiversité et répondra mieux aux services attendus par la société. Chaque forestier - gestionnaire, propriétaire public ou privé - en est le garant.



© SRFB 4-2021 (d'après un concept français initié par l'ONF-2020)

## LES "BOSGROEP"

Par Jan SEYNAEVE

Coordinateur Bosgroep Zuiderkempen vzw

### 1. La forêt en Flandre

Il y a peu de forêt en Flandre, elle est très fragmentée. C'est une des régions d'Europe la moins boisée. La moitié est constituée de pins sylvestres (bois de mine), de chênes et de peupliers. Elle enregistre un accroissement annuel des résineux de 11 % (contre 16% en Wallonie). Le gibier ne représente que 0,1 % de la biomasse, mais il y a trop de sangliers.

En termes politiques, des décrets existent en faveur des intérêts naturels, avec une grande attention à la fonction écologique et récréative des forêts, de même que des projets d'expansion de la forêt (4000 ha en plus en 2024). Mais les permis de changement de végétation sont très compliqués à obtenir.

### 2. Les "bosgroepen"

Ils répondent à une situation où l'on a constaté beaucoup de problèmes, de négligence, de règles surabondantes, des préjugés, de manques de connaissance et de motivation des propriétaires. Les bosgroepen sont une A.S.B.L. de et pour les propriétaires, publics, privés, gros, petits... L'adhésion et les conseils y sont gratuits. Le gouvernement garantit le travail par des subventions.

#### Deux principes:

Une approche de type "psychologue", pour augmenter la motivation des propriétaires.

Une approche pratique, de type "ingénieur" afin de les soutenir, stimuler, informer, éduquer.

Les activités sont diverses: cours, promenades, vente de bois, soutien technique et administratif, gestion collective (ventes accessibilité, planification des coupes...)

La clé du succès? Une approche **vertueuse** et **participative**, pourvue d'une **vision à long terme**, pour une **gestion multifonctionnelle à coût relativement bas** (subventions des Provinces, de la Région et Natura 2000, + fonds privés et de collectifs).

### 3. Evolution des bosgreopen

Aujourd'hui, les bosgroepen ont déjà 20 ans de travail et d'expérience. Ils sont dans une phase de fusion (de 19 en 2010, ils sont passés à 11 en 2020).

Quelques chiffres pour 2020 : plantation de 261.000 arbres. Vente de 43 600 m<sup>3</sup>,

Exemples de travaux pratiques : lutte contre les invasifs, développement des lisières et d'éclaircies, recherche de la qualité du bois et de la stabilité des arbres, techniques de plantation... Mais aussi transition des forêts vers plus de résilience par la diversification, l'amélioration des sols (notamment par le cloisonnement, qui évite le compactage des sols en dehors des chemins d'accès), le respect du processus

spontané ("aikido"[où l'on se sert de la force de l'adversaire, je suppose]), bostracking, la plantation sous couvert, le choix des essences...

Autres activités : La vente de bois de chauffage, le soutien aux boisements (objectif de 750 ha en 2024), service aux communes...

#### **4. Expériences du Bosgroep Zuiderkempen**

Utilisation de la plateforme DIPLA (Digitaal Platform Landschapsbeheer) pour le suivi de gestion. But : Développer les plus belles forêts de Flandre et pourquoi pas de Belgique!

##### Leurs aboutissements :

- un fonds d'investissement
- un service d'abattage dangereux
- l'évacuation des déchets
- l'ouverture des forêts aux gens, aux jeunes, aux loisirs... (cette ouverture et la motivation des propriétaires ne sont possibles qu'en résolvant leurs problèmes)
- le projet "plante un arbre d'avenir" ou "*kloemp*!"<sup>11</sup>

Les gens se prennent au jeu de planter un "*kloemp*" (groupe de 40 arbres) d'anniversaire, de naissance, d'école... Ce projet remporte beaucoup de succès!



<sup>11</sup> Un *kloemp* (litt. "touffe") est un rajeunissement localisé des arbres, variant de 5 à 40 morceaux. Rajeunissement forestier par groupe, planté ou consistant en un rajeunissement naturel. A terme, après 10 à 35 ans, selon les essences, le plus bel arbre de chaque touffe sera sélectionné. Cet arbre est appelé le futur arbre. En éclaircissant continuellement les arbres environnants, les arbres du futur auront plus de lumière et d'espace. De cette façon, ils finissent par devenir des arbres avec du bois de qualité. Pour favoriser le rajeunissement spontané, un espace est laissé entre les sabots pour le développement naturel de la forêt. (source : <https://www.eco2eco.info/kloempen/>)

## QUELLE(S) FORÊT(S) POUR DEMAIN ? LE PROJET NASSONIA

Gérard JADOUL

Coordinateur Nassonia - Ecofirst - Fondation Pairi Daiza

et par Stéphane ABRAS

Chef de cantonnement de Nassogne - SPW - Département de la Nature et des Forêts

### --- Prise de parole de Gérard JADOUL ---

Nassonia, c'est 1600 ha de forêt domaniale.

#### Rappel

En juin 2017, le Gouvernement wallon fait un appel à projets, l'expérimentation d'un nouveau mode de gestion de la forêt, orientée prioritairement sur la conservation de la nature comme catalyseur d'un développement touristique raisonné (+ sensibilisation du grand public et laboratoire de la grande faune).

Le choix se porte sur la forêt domaniale de Saint-Michel-Freyr (1.650 ha). Durée du contrat : 20 ans, trois fois renouvelable.

Pour les autochtones l'objectif principal est de renaturer le massif forestier de Saint-Michel-Freyr : restaurer les milieux et leur capacité à s'adapter au changement futur, réhabiliter les milieux ouverts et leur intégration dans le paysage, valoriser « ce massif par un tourisme diffus » en même temps que valoriser la production forestière de qualité, par le biais d'une gestion sylvicole proche du cycle naturel.

Dans le mode de fonctionnement (présentation de l'organigramme), on notera aux côtés de la DNF la présence de la Pairi Daiza Foundation. Tout cela étant "irrigué" [dit l'intervenant] par "une agora" constituée d'ONG, de citoyens et d'autres parties prenantes).

Dans la structure de financement, des projets se greffent à Nassonia, autour d'une équipe mixte public-privé, un partenariat gagnant. **1+1 = 3!**

#### Le master plan

VISIONS → AMBITIONS → OBJECTIFS → PLANS OPÉRATIONNELS

La **vision**, qui est de faire de ce domaine un *hotspot* de la biodiversité, une "forêt enchantée", une forêt-laboratoire, une forêt en transition économique, une forêt "qui rayonne", bref une sorte de parc national, se meut en **ambitions**, dont les axes sont :

- accroître sa résilience
- rendre sa place au sauvage
- vivre des expériences en forêt
- associer chacun à la gestion forestière
- constituer un territoire vitrine pour les défis environnementaux à relever.

--- Prise de parole de Stéphane ABRAS ---

Le projet commence par la mise en place d'indicateurs : Quel est l'état de la forêt, quelle est sa biodiversité ? Quelle est la satisfaction des usagers ? Quels sont les revenus de la forêt?...

### 1. Inventaire des bois d'intérêts

Sur une carte sont répertoriés 18 000 (!) points d'intérêt et arbres géoréférencés (ce qui représente 170 journées de travail). [L'intervenant souligne un point encourageant :] on dénombre 3 arbres morts par hectare! Le repérage inclut les broussins<sup>12</sup>, trous de pics, types de lichen, etc.

### 2. Le suivi

Il est effectué par 22 observateurs-analystes : inventaires, suivi de nichoirs, repérage des espèces de chauve-souris (à ce sujet, le site recèle 18 espèces sur les 23 recensées en Wallonie!), identification et protection des arbres gîtes (et même des miradors !), balisage des cigognes noires par GPS, inventaire des chemins et sentiers; prise en compte du *sentiment de naturalité* qui anime les usagers...

### 3. Les sous-projets

- La restauration et la modernisation de l'arboretum Saint-Michel
- Restaurations Natura 2000 ("PwDR<sup>13</sup>) : 2019 : Restauration de prairie de la Masblette; 2020 : Restauration de fonds de vallée et de landes à callunes; 2021 : conversion de peuplement de résineux, création de lisières et de haies, préservation du bois mort.

Un site web : <https://www.nassonia.be/>



<sup>12</sup> Broussin ou brogne : protubérance sur l'écorce d'un arbre, appelée loupe en ébénisterie.

<sup>13</sup> Programme wallon de Développement rural

## DÉBAT

6. **Question d'un adhérent de « J'aime entreprendre »** : Dans le projet Trees for Future, avez-vous des expériences à des altitudes différentes?

7. J-P. Scohy : quelle est la taille des îlots ?

Nicolas DASSONVILLE (SRFB, Trees for Future et forêt mosaïque) : → 6) oui. → 7) La taille des îlots est de 5 à 10 hectares.

8. **Questions diverses d'un participant** : a) → M. Seynaeve : Compte tenu de la démographie en Flandre, le projet de boisement est-il tenable?

Jan SEYNAEVE (Bosgroepen) → a) : Effectivement, 4000 hectares c'est beaucoup pour notre territoire. C'est là que le support des communes est utile, pour écrire et contacter par téléphone les propriétaires afin qu'ils acceptent de reboiser.

b) → Nassonia : Que faut-il entendre sous l'expression de "tourisme diffus" : des yourtes ou des hôtels de luxe?! c) D'après votre modèle économique, tous les revenus sont réinjectés dans le projet. Est-ce neutre pour la Région wallonne [laquelle finance en partie, si j'ai bien compris] ? Sinon, qui paye?

Gérard JADOUL ou Stéphane ABRAS (Nassonia) :

→ b) Cette notion de "tourisme diffus" est à opposer au tourisme dit "fou" ! Nous ne voulons pas d'un tourisme de masse, ingérable. Il est vrai que cette expression est un peu "floue" justement, cette terminologie, vient du Parlement wallon.

Cependant elle recouvre une haute valeur ajoutée et notre travail est de sensibiliser les gens à la comprendre et à en jouir et non pas à la détruire... Nous voulons mieux diriger les gens vers les lieux où on veut qu'ils aillent et diversifier leurs activités, si possible sur deux trois jours, et non pas continuer avec ce tourisme d'un jour très concentré dans les mêmes endroits.

→ c) Sur le modèle économique : le personnel est payé par la Région wallonne. Mais ce projet existe aussi pour tester les revenus novateurs. Sur ce plan-là aussi, il est en laboratoire.

9. **Question de Thierry KERVYN (Département d'Étude du Milieu naturel et agricole)** : La Flandre n'aime pas les espèces exotiques. Or il faut en introduire pour se diversifier. Comment se prépare-t-elle, de ce point de vue, au changement climatique?

Jan SEYNAEVE (Bosgroepen) : Oui, vous avez raison, nous sommes conservateurs et stricts en Flandre. Quand nous avons une situation, nous ne pouvons pas la changer facilement [d'un point de vue légal, administratif]. Un institut de la Nature et de la Forêt a étudié des possibilités d'espèces indigènes avec une génétique plus méridionale. Au bosgroep, nous avons planté un *kloemp* avec des espèces exotiques. Ce ne sont que 40 arbres, mais cela nous dit beaucoup de choses; on apprend beaucoup!

10. **Question du promeneur et propriétaire du débat de la matinée** : Dans tous ces projets, quelles sont les mesures de protection contre le feu (une des prévisions des événements dus au changement climatique)?

Jan SEYNAEVE (Bosgroepen) : En Flandre, c'est une préoccupation très sérieuse, car les forêts sont très près des habitations. Dans les bosgroepen, nous mettons en place des plans de prévention, nous identifions et localisons les ressources d'eau.

Stéphane ABRAS (Nassonia) : Notre projet est établi dans une région parmi les plus humides. Nous incluons dans nos aménagements des coupe-feux, des réservoirs; nous recréons des mares. La diversité des espèces permettrait de renaître plus rapidement après un incendie. Les agents ont la consigne d'être vigilants, attentifs au moindre départ de fumée...

11. **Question d'un retraité de la DNF** : Dans les projets d'arboretums, tient-on compte du caractère invasif des espèces?

Nicolas DASSONVILLE (SRFB, Trees for Future et forêt mosaïque) : Oui, on a travaillé sur la sélection en consultant des données scientifiques (on a éliminé les bouleaux américains, par exemple) tandis que le monitoring nous apprendra beaucoup de choses.

12. **Par un représentant de la forêt de la commune de Gouvy** : Quel impact le projet Nassonia a-t-il sur la grande faune? Comment faites-vous pour gérer cet aspect, pour avoir des idées?

**Gérard JADOUL** (Nassonia) : Nous avons une zone non clôturée : ce n'est pas facile, le gibier est un problème. Dans la zone de Chasse de la Couronne, une organisation cynégétique assez organisée veille sur ces aspects. Il y a par exemple une déconnexion entre le titulaire du droit de chasse et le propriétaire du territoire. Aussi, elle amène des invités et organise des concours de chasse.

**Stéphane ABRAS** (Nassonia) : Nous pratiquons la poussée silencieuse<sup>14</sup>, des traques sans chien; nous opérons avec moins de 2 balles par animal, cela génère moins de stress. La population est actuellement de 45 têtes pour 1000 hectares. Durant 10 ou 15 ans, nous n'avons pas de régénération en hêtre, mais à présent c'est OK. Nous conservons des problèmes au niveau des chênes et des érables, car la pression du gibier est encore trop importante.

**8. Réflexion d'un participant, l'herboriste** [si ma mémoire et bonne] : a) Au cours de ce colloque, nous n'avons pas parlé de considérer l'arbre en tant qu'"arbre de vie"; nous n'avons pas non plus parlé de sylvothérapie [juste évoqué avec Elsa Richou]... b) concernant la pression du gibier voici une piste : certains chasseurs vont nourrir le gibier→ il suffirait de les considérer et de les taxer comme "éleveurs"!

[NDLR Je n'ai pas perçu de réaction manifeste ou éclairante à cette intervention, en dépit de sa pertinence.]

**9. Question d'un échevin des forêts en Communauté germanophone** : En Belgique, on ouvre la chasse au gros gibier le 21 septembre. En Allemagne, c'est 7 semaines plus tôt! Qu'est-ce qui définit cette date en Belgique et pourquoi ne pas simplement autoriser la chasse plus tôt, comme en Allemagne?

**Stéphane ABRAS** (Nassonia) : Bonne question! Sans doute le législateur a-t-il considéré que, les faons naissant au mois de mai, ils ont besoin de trois ou quatre mois d'encadrement. Tirer le gibier plus tôt pose un problème éthique. Mais il serait intéressant de connaître l'argument allemand...

**10. Réflexion d'une participante** : On n'a pas évoqué les nuisances dues à la démographie croissante des ratons laveurs...

[Ce commentaire n'a pas entraîné de réaction notable des intervenants, voici en guise de "réponse" la prise de parole d'un représentant d'une association de chasseurs de chasseurs, en réaction également au commentaire n° 9] : Il y a un problème de nourrissage. Les chasseurs payent une rétribution à l'hectare, qui leur donne des droits et des obligations.

La chasse en régie est contraire à la passion de la chasse : le chasseur qui serait juste "un cueilleur", non merci!

Gardons en tête la rentabilité de la forêt: si le DNF doit faire le travail des chasseurs, ça va coûter! Autant laisser vivre les chasseurs!

-----

NDLR :

[J'ai trouvé ce document intéressant : « *Equilibre forêt-gibier – Regards croisés en forêt transfrontalière*, Eurowood IV, 8 pages, disponible sur Internet parmi les ressources de <http://www.rnd.be> ; taper « équilibre forêt-gibier - Ressources Naturelles Développement » pour télécharger directement le PDF]

<sup>14</sup> Poussée silencieuse : variante de la battue qui se développe dans un souci de meilleure gestion des populations de grands gibiers. ... Lors d'une poussée ... (<https://www.chassepassion.net>)

**REGARD SUR LA FORÊT DE SOIGNES  
PASSÉ, PRÉSENT ET AVENIR D'UNE GRANDE FORÊT (PÉRI-)URBAINE**

par Stephan KAMPELMANN

docteur en économie, expert en économie circulaire et cofondateur de Sonian Wood Coop

*" Rarement, un arbre est récolté pour la raison qui a motivé sa plantation "*

[L'orateur entendait évoquer la forêt productive et sa surexploitation passée, notamment par le charbon de bois, mais ce sujet a fait l'objet de développements en matinée. Son focus sur la forêt de Soignes nous apprend tout de même que :] sa raison d'être est à l'origine de constituer une ressource pour l'économie productive de Bruxelles (fiscalité, énergie, fourrage, alimentation, matériaux...) La plantation massive de *Fagus sylvatica*, dont elle est constituée, a été opérée sous l'action de l'Autrichien Joachim Zimmer (1780-1810). Cela donne la belle forêt récréative d'aujourd'hui, la "hêtraie cathédrale".

Savez-vous que l'on continue de l'exploiter, mais que le bois est envoyé vers l'Asie?

Or, Bruxelles consomme du bois : 60 000 tonnes par an sont importées!...

Et donc, en 2000, la Forêt de Soignes<sup>15</sup> (Sonian forest) est devenue une "forêt récréative". Les revenus du bois n'ont aucune importance pour le gouvernement. De plus, la naissance d'une conscience écologique rend caduque la vocation première qui était de fournir du hêtre à la ville; on sent une anthropomorphisation de la forêt dans le chef des usagers, donc dans le chef des politiques, ce qui entraîne ces choix.

Maintenant, on pourrait couper ce bois pour la raison initiale, mais au lieu de cela, le bois est exporté en Chine.

**La mission de "Sonian Wood Coop" :**

La valorisation locale des ressources forestières, avec des partenaires publics et privés, sur fond d'économie sociale et de travail en réseau.

Nous avons pour point de départ l'adéquation entre la ressource disponible (le hêtre, mature, prélevé dans la forêt, mais aussi en ville) et les besoins de la ville en boiseries intérieures, aménagements, ameublement...

Abattage : nous arrivons juste au bon moment, il y a encore des bûcherons! Puis, nous travaillons avec des scieries locales. Nous recherchons et encourageons des clients, intéressés par du bois brut (boule, plateau<sup>16</sup>, avivé<sup>17</sup>) ou pour l'aménagement de leurs magasins, café, salles de sport, etc.

Notre grand défi est que nous organisons tout avec une mini-équipe, des arbres sur pied au produit fini!

Nous travaillons aussi sur des domaines privés appartenant à de grands industriels (comme à La Hulpe) et pour les communes (parcs et arbres d'alignement) ; nous, nous acceptons de nous déplacer pour quelques hêtres dans un coin! Nous totalisons 1000 M3 d'arbres d'alignement coupés par an, tel que les marronniers malades du Parc de Bruxelles. Nos clients apprécient la valeur symbolique des marronniers du Parc royal.

<sup>15</sup> *Soignes* est issu du germanique *Sagunnia*, de *Sunnia*, *Suna* « car cette forêt s'étendait jadis jusqu'à la vallée de la Senne » J-J. Jaspers, d'après Gysseling.

<sup>16</sup> Plateau de table, je présume...

<sup>17</sup> Avivé : bois scié à quatre arêtes vives, généralement à 90°.

Nous favorisons les circuits courts. Exemple : les copeaux de rabotage sont utilisés en agriculture urbaine.

Nous sommes fiers de nos produits où on peut admirer la fleur des vieux hêtres : tables, parquets, escaliers contemporains, bac à fleurs, instruments de musique, objets d'art...

Créée en 2020, notre coopérative emploie 2 ETP<sup>18</sup> (p+ 1 ETP indépendant), pour un CA de 135 000 €. Notre projet est raisonné, car l'offre est limitée et la demande aussi.

## 2200 : quelle forêt de Soignes pour demain?

Dans un premier scénario appelé "externalisation biophilique", nous imaginons la forêt aux mains d'amoureux de la nature qui poussent pour une exploitation passive, le côté sauvage... Cela a pour conséquence l'externalisation de la ressource. Songez à ces gens qui s'opposent à l'abattage des arbres, mais achètent chez Ikea!

Dans un deuxième scénario "Biorégion", on assume qu'on a besoin de la ressource bois. Autant s'approvisionner dans un périmètre restreint, dans un esprit de recours aux matériaux biosourcés.

Actuellement, il n'y a pas de plan de gestion pour le futur de la forêt de Soignes.



### Bulletin

'Wood from Sonian Forest should stay in Brussels': Group plans local alternative to exporting to China



12 janvier 2020

Les hêtres de la forêt de Soignes exploités en Chine: une coopérative veut changer la donne



SAMEDI 17 OCTOBRE 2020

L'INFO 9

## ENVIRONNEMENT Hêtre ou ne pas hêtre débité en Chine ?

La coopérative Sonian Wood commercialise à Bruxelles du bois coupé en Soignes. Pour lui éviter de finir en cure-dents.

de Julien WEISBERNET

« Vous voyez cette qualité ? C'est du hêtre. Elle vient sans doute de Chine. »

Begard disaboué, Stéphane Kampelmacher mélange le sucre dans son café. Sa touillette est l'exemple parfait pour faire comprendre pourquoi le hêtre de la forêt de Soignes traverse les océans pour se



Benjamin Moncaey (à d.) et le hâcheron Ode Noone avec un de ces plateau « curques » de hêtre local.

Bruxellois », précise Benjamin Moncaey, responsable production : menuisiers, architectes, charpentiers, designers ou... un cuisinier. « On dispose aussi de hêtres. Le résier noir de Rouge Clêtre par exemple est paré et en un clin d'œil en lathier. »

Quatre années et boules, la coopérative fournit plus Douglas en lattes pour coffrage réutilisable et postes structurelles de dernière pour les ossatures des constructions. Mais le must, ce sont ces « plateaux charnés, marqués en forêt avec guide sur tronçonneuse. Un produit unique. » Le terrain de jeu de la coopérative : 30 km de la Grand-Place. Soit 2000 hectares de forêt, principalement sous gestion publique via Brumad.

« Imaginer Magnum : il est fini en cure-dent n'est plus complet en région bruxelloise : bûcherons, scieries, besoin de 20 000 tonnes de bois une fois l'année pour les hêtres

## Objet Trouvé: Sonian Wood Coop

SHOP 30/11/2020 MICHEL VERLINDEN @ BRUZZ



Les cinq membres de Sonian Wood Coop se battent pour que le bois de la Forêt de Soignes soit valorisé localement. Martin Ligtgenberg nous en dit plus.

Liens : <http://www.sonianwoodcoop.be> – mail : [stephan@sonianwoodcoop.be](mailto:stephan@sonianwoodcoop.be)

<sup>18</sup> ETP : Équivalent temps plein.

**LA COOPÉRATION TERRITORIALE**  
**DANS LE PROJET FORÊT | FILIÈRE BOIS**  
 par Vincent COLSON (CAPFP), Benoît DELAITE (RwDR) et  
 Corentin FONTAINE (GAL Pays Tiges-Chavées)

**Vincent Colson** (Cellule d'Appui à la Petite Forêt privée)

On parle de "la forêt", mais de quelle forêt s'agit-il? [L'intervenant montre une carte du morcellement foncier forestier] : forêts privées, publiques, petites, grandes; bref environ 84 000 propriétés ! 1/4 sont de petites forêts privées.

Un constat manifeste : la forêt est morcelée (conséquence du morcellement agricole), mais se morcelle-t-elle? Non, ce n'est plus vrai. Certaines (surtout les plus grandes) se morcellent toujours au gré des successions, mais globalement, c'est l'inverse (par ex. une diminution de 6% du nbr de propriétés entre 2013 et 2018).

C'est dans ce contexte qu'opère la Cellule d'Appui à la Petite Forêt privée. Elle procure des informations, mène des actions de gestion groupée, suit les évolutions et propose des solutions de gestion forestière.

**Benoît Delaite (Réseau wallon de Développement rural)**

Ce programme wallon de développement rural propose des mesures d'aide à l'investissement, à la restauration des habitats, au secteur touristique en forêt ainsi qu'à l'agriculture et foresterie sociales. On y ajoute la coopération public-privé avec le projet "Leader" et les partenariats avec les GAL<sup>19</sup>.

On dénombre 20 GAL en Wallonie (aux orientations diverses : focus sur la production, la filière, le social).

[L'orateur mentionne quelques *success-stories* de certains GAL] La démarche est "holistique", dans le sens où elle inclut des forestiers, des scieurs, des charpentiers, des vendeurs... Ainsi, chaque intervenant a conscience de tous les intermédiaires (ce qui n'est pas le cas lorsqu'on travaille avec de grands fournisseurs).

**Corentin Fontaine (GAL Pays Tiges-Chavées)**

Nous abordons ici le cas d'un GALL en particulier, celui des "Tiges et Chavées"<sup>20</sup>, du nom de la configuration paysagère du Condroz, comparable à une tôle ondulée, aux paysages très variés.

Nous sommes partis d'un constat : un menuisier local a eu envie de mettre en place une menuiserie sociale, mais il a dû arrêter, faute de soutien, de structure... C'est quelque part à l'origine du **projet Filière Bois**. Son champ d'action recouvre 4000 hectares de forêt, dont 80 % de forêt privée. Le projet opère sur 4 axes :

**1. L'insertion sociale.**

On a trouvé de la main-d'œuvre via ESPACES (Centre d'insertion socioprofessionnelle (<http://www.espaces.be>), à Ciney, une entreprise de formation par le travail. Ils voulaient se diversifier....

<sup>19</sup> Les GAL : Les groupes d'action locale regroupent, coordonnent et encouragent de nombreux projets locaux afin de mutualiser le développement de solutions innovantes pour les citoyens des communes rurales ou semi-rurales.

<sup>20</sup> En géomorphologie, une **chavée** est une dépression, ligne de points bas d'un relief, à l'opposé d'un **tige** qui est une crête. Les tiges et les chavées (condrusiens) sont presque toujours orientés du sud-ouest vers le nord-est, en parallèle avec la vallée de la Meuse entre Namur et Liège. Cette portion de la Meuse marque la limite nord du Condroz.

## **2. La sensibilisation du grand public**

Nous avons élaboré un parcours didactique sur la gestion forestière et formé des guides forestiers.

## **3. L'appui à la filière de transformation**

Nous avons réalisé un inventaire des entreprises (telles que les scieries) et travaillé auprès d'elles à la valorisation du bois local. Pour animer le réseau, nous avons conçu un concours d'artisanat local (la réalisation de bancs publics), organisé des "apéros bois" et des soirées thématiques, réalisé une brochure sur l'utilisation des essences locales pour des réalisations locales, etc.

## **4. La gestion durable des forêts**

Nous avons créé un réseau de propriétaires ; nous les avons formés, nous avons réalisé des actions groupées (telles que des coupes sanitaires), élaboré une "charte forestière de territoire" et créé l'"Association forestière" [dont le logo bien sympathique symbolise l'entraide autour des métiers de l'arbre].

### **Reprise de parole de Vincent Colson (Cellule d'Appui à la Petite Forêt privée)**

La cellule d'appui a assisté ce GAL : visite de 45 propriétés, réalisation de ventes groupées, travaux de reboisement, ventes sanitaires (suite à la crise scolyte 2018-2020). Il s'agit d'un travail de fourmi, car il concerne de petites superficies, mais c'est bien le but du travail de la cellule.

Il n'y a pas beaucoup de modes de regroupement pour la petite forêt privée. On note une disparition des liens entre les propriétaires et le secteur forestier. Il faut pérenniser les actions et rechercher un nouveau mode de regroupement.

Nous avons regardé ce qui se faisait en France, notamment ce qu'on appelle les "associations syndicales libres de gestion forestière" : là, chaque membre reste propriétaire de sa parcelle, mais pratique une gestion groupée et du réseautage. Lorsque nous avons trouvé notre propre mode de fonctionnement, nous avons décidé de le tester sur le Pays des Tiges et Chavées. Nous nous sommes réunis avec les propriétaires pour trouver la formule idéale. Après beaucoup de travail et de réunions, nous avons progressé dans nos pratiques et trouvé des solutions à de nombreux problèmes forestiers. Souvent, les propriétaires sont découragés face aux problèmes; ils doivent se redonner confiance grâce à l'expérience des autres. Notre défi : maintenir et étoffer ce réseau; il y a une nécessité de trouver des moyens humains et financiers pour perpétuer et étendre cette animation territoriale.

Depuis 2020, nous poursuivons aujourd'hui ce modèle avec le **Parc Naturel des Sources** qui regroupe les communes de Spa et de Stoumont : ventes de bois groupées, travaux de plantation, d'élagage, de protection contre les dégâts de gibier... Dans ce cadre, nous avons créé une association forestière de 15 propriétaires, pour une superficie de 50 hectares.

En synthèse, nous constatons que la forêt est un levier d'action majeure dans un territoire, d'attraction avec d'autres secteurs, de synergies... À notre époque de distance entre les propriétaires et leurs propriétés, nous devons créer et pérenniser de tels groupements avec de tels modes de gestion.

### **Benoît Delaite (Réseau wallon de Développement rural)**

Oui, la forêt est un levier pour toute une région. Il faut une coopération entre les acteurs. Des acteurs de territoires peuvent mettre leurs efforts pour animer cette conscience sur la forêt.

## DÉBAT

13. **Question de l'herboriste** : Lors de cette journée nous n'avons pas du tout évoqué l'agroforesterie... Est-ce qu'elle fait partie de vos préoccupations actuelles ou futures?

**Benoît DELAITE (Réseau wallon de Développement rural) :**

Oui, on l'a envisagée; on a été visiter des sites... Il y a des actions : Il faut contacter l'AWAF (Association pour la promotion de l'agroforesterie en Wallonie et à Bruxelles).

14. **Question de Jan SEYNAEVE à V. COLSON, B. DELAITE et C. FONTAINE** : Avez-vous des propriétaires intéressés par le développement de forêts nourricières<sup>21</sup> ?

**Vincent COLSON (Cellule d'Appui à la Petite Forêt privée)** : Ça commence à venir... On prend toutes les questions et on voit ce qu'il est possible de faire; il faut parfois raisonner les gens qui ne connaissent rien en gestion de parcelles, en contraintes, en réglementation... Mais nous n'avons pas beaucoup de demandes actuellement... [Le répondant semble vouloir dire que ce n'est pas l'idéal chez nous.]

15. **Question d'un « citoyen » à Stéphan Kampelmann** : Dans votre modèle économique, il y va d'un renoncement à la division du travail, à la spécialisation de l'économie. Il me semble qu'on peut perdre en valeur ajoutée.

**Stéphan KAMPELMANN (Sonian Wood Coop)** : C'est tout le contraire : la valeur ajoutée est supérieure, car elle reste locale. Actuellement, ce bois de la forêt de Soignes parti en Chine revient chez nous après transformation!

**Benoît DELAITE (RwDR)** : La valeur ajoutée est aussi sociale, car les gens se parlent, échangent, se rencontrent et c'est là que les idées émergent.

16. **Question de Jan SEYNAEVE** : Comment faire, pour remporter des appels d'offres au niveau local, avec du bois local [plus cher que les bois d'importation, si je comprends bien] ?

**Corentin FONTAINE (GAL Pays Tiges-Chavées)** : Oui, c'est compliqué... Il faut convaincre les décideurs qu'il faut sortir de ce carcan; il y a de stratagèmes...

**Stéphan KAMPELMANN** : Il y a moyen de faire du lobbying... Il faut tenter de modifier les critères d'attribution des marchés locaux en faisant passer le prix au second plan, en faisant intervenir par exemple "le nombre d'intermédiaires". Car une filière locale a généralement moins d'intermédiaires, et sur cette base, on peut remporter un marché public...

**Jean-Pierre SCOHY (SPW - Département de la Nature et des Forêts)** : Une autre façon est de faire sortir ces bois locaux du parc des bois communs...

Intervention de Marc Martens (Birds & Birds) avocat et spécialiste des marchés publics : Un des leviers fondamentaux est l'objet du marché : que le marché ne porte pas sur l'attribution du bois, mais considérer que l'objet du marché, c'est le service!

18. **Question à Nicolas DASSONVILLE (Trees for Future)** : Allez-vous communiquer sur vos résultats ?

Réponse : Nous allons diffuser les résultats via un site internet à l'attention des gestionnaires des propriétaires et autres.

19. **Réflexions d'un citoyen de Malmédy, membre de Changeons Demain** : a) J'aurais bien aimé qu'on m'explique la différence entre les feuillus et les résineux! b) Nous n'avons pas parlé du lien entre la forêt et les inondations... c) Concernant les incendies, quand la fagne va brûler, je me demande bien comment on va intervenir! ...

Questions du même Malmédien : d) D'après les experts, l'aération est mauvaise dans les bois; qu'en est-il? e) Quelle défense avons-nous contre les incendies ? f) Peut-on/doit-on assurer les parcelles forestières contre les incendies?

---

<sup>21</sup> Forêt nourricière : (jardin forêt ou forêt comestible) est une méthode de jardinage s'inspirant de la forêt naturelle dans ce qu'elle a de meilleur à nous offrir. C'est un type de verger diversifié composé de vivaces, d'arbustes et d'arbres qui, à maturité a besoin de peu de fertilisation ou d'arrosage et de très peu d'entretien pour produire une abondance de récoltes diverses.

**Benoît DELAITE (RwDR)** → e) : en cas d'incendies, on aura sans doute besoin des habitants – voyez comment cela se passe en Grèce ! – car les pouvoirs publics ne vont pas pouvoir tout faire! On peut se demander s'il ne faudrait pas former les citoyens à ces éventualités...

**Jean-Pierre SCOHY** (SPW - Département de la Nature et des Forêts) → a) Sur la différence entre les feuillus et les résineux, la question mérite d'être posée ! En effet, il y a deux filières bois : une filière résineux et une filière feuillus. Ce ne sont pas les mêmes! Quand nous allons mélanger les peuplements, on va devoir faire intervenir deux opérateurs tout à fait distincts... [sous-entendu : il faut stimuler la coopération dès à présent].

**Stéphane ABRAS** (DNF & Nassonia) →c) et e) : Concernant les incendies, ça marche, on est vigilant! On a remis à jour une cartographie avec les bouches d'incendie, on est en relation avec les pompiers. Ce n'est pas optimal, mais c'est en voie...

→f) Concernant les assurances : la forêt privée est-elle assurable? Oui. Cette assurance est-elle obligatoire? Non.

### MOT DE CONCLUSION

par Anne KLEIN (Fondation rurale de Wallonie)

[En substance] *Aujourd'hui, un stress pèse sur la forêt; évitons l'immobilisme ! Évitons aussi ces deux extrêmes que sont l'arrogance et l'ignorance.*

*Le citoyen est faiblement sensibilisé, car on ne lui parle jamais que de la dimension "nature" de la forêt, au détriment de la dimension ressource/exploitation qu'elle constitue.*

*Il y a des chemins, mais pas actuellement de modèle clé sur porte. Ces chemins sont 1) l'expérimentation, 2) la collaboration et 3) l'éducation.*

### LE MOT DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

par Didier MARCHAL (Cellule Nature, Forêt, Bien-Être animal)

représentant de Céline TELLIER,

ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-Être animal)

[En substance] *Je viens vous faire part de la vision de la ministre. Félicitations pour cette journée et la qualité des intervenants (...)*

*Nos forêts souffrent → il faut les régénérer!*

*Investir dans la nature et un excellent calcul (regardez le coût des incendies et des inondations...)*

*Nous devons favoriser la biodiversité pour une forêt plus résiliente, une forêt qui résiste au changement climatique et aux ravageurs.*

*Les feuillus sont actuellement peu valorisés → nous allons investir, notamment dans une reconnaissance ou un label, mais nous devons encore améliorer les outils de transformation du bois de feuillus. Nous sommes en train de constituer des fiches électroniques des essences.*

*La fréquentation a augmenté cette année à cause de la situation Covid. Cela a généré des problèmes nombreux en forêt. Nous travaillons à une charte rappelant les règles élémentaires de bonne conduite.*

*Cette fréquentation en croissance est un mouvement général d'évolution de la société; nous devons par conséquent multiplier les espaces naturels pour un tourisme diffus et plus doux.*

*Il est vrai que l'ère de la forêt dépasse de loin la durée des mandats, mais soyez rassurés : des projets à long terme sont sur la table.*

----- FIN -----